

# PLANTES À PARFUM ET AROMATIQUES

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 4  
7 avril 2016

## Stade phénologique des cultures de lavande et lavandin :

- redémarrage dans les zones les plus précoces
- repos végétatif ou début verdissement en zones plus tardives

## Cécidomyie de la lavande et du lavandin

### Éléments de biologie de l'insecte

Voir BSV n°3

### Les parcelles suivies :

En 2016, 17 sites sont suivis par différentes structures techniques de la filière.

### Les effectifs piégés :

Zone de production	Site de piégeage	altitude (m)	Effectif TOTAL	Janvier				Février				Mars				Avril			
				S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
Plateau de Valensole	Puimoisson	715	0																
	Montagnac	600	7			1													
	St Jurs	760	5															5*	
Contreforts de Lure	Banon	678	162		2	1	20	20	28	49	26	13	3						
	Saint Etienne Les Orgues	652	3				3												
	Lardiers (10 pièges)	704	98			3	4	1	10	29	25	14	1	3	6	2			
Plateau d'Albion	Sault Buan	665	12					1	1			4	3	3					
	Sault Grange Neuve	720	0																
	Sault St Pierre	750	24					1	6	7	4	2	2	2					
Vallée du Rhône	Portes en Valdaïne		15				1	2	3	4	3	2							
	Puygiron	145	2							1	1								
	Saint Restitut		25							1	4	3	9	8					
Nyonsais	Mirabel aux Baronnies	250	63				2	16	9	8	8	17	3						
Baronnies	Le Poet Sigillat		35					7	2	3	13	5	1	2	2				
	Mévouillon	900	41					1		1	18	13	6	2					
Diois	Die	400	14					4	2	2	5	1							
	Chamaloc		11								5	4	1	1					

- 3 présence de cécidomyie (indication du nombre de captures / 2 pièges)
- absence de cécidomyie
- pas de piégeage
- \* capture dans un piège jaune

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
accueil@paca.chambagri.fr  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Eric CHAISSE  
CRIEPPAM  
Les Quintrands - Route de Volx  
04100 - MANOSQUE  
eric.chaisse@crieppam.fr  
04 92 87 70 52

On observe un vol très étalé dans le temps sur plusieurs parcelles, et des effectifs piégés plus importants que les années précédentes. Dans les secteurs les plus précoces, le vol est terminé, et dans les autres secteurs le vol régresse et devrait bientôt s'arrêter. La douceur de l'hiver semble avoir favorisé la cécidomyie.

Les pièges sont progressivement retirés, en fonction des résultats obtenus.

## ***Arima marginata***

### Présentation du ravageur et des symptômes



*Arima marginata* est un coléoptère. Le stade larvaire est le plus nuisible. Les larves noires attaquent un très grand nombre de labiées et quelques composées. En migrant, elles mangent toutes les parties aériennes les plus appétentes. Elles peuvent parcourir jusqu'à 40 mètres par jour à la recherche de nourriture.

Au stade adulte, *Arima marginata* est noir bleuté brillant, bien reconnaissable à ses bandes oranges de part et d'autre de son corps. Il mesure 1 à 1,5 cm et vit environ 2 mois, de mai à juin.

### Etat des observations

Des foyers ont été signalés sur des cultures à redémarrage précoce, signe qu'il faut à présent renforcer les observations sur les parcelles à risque. Les insectes sont à des stades larvaires différents selon les lieux.

- Foyer dans une parcelle de sauge sclarée à Banon depuis le 15 mars
- Foyer dans une parcelle de thym à La Rochegiron depuis le 15 mars
- Foyer dans une parcelle de thym à St Restitut depuis le 15 mars
- Foyer sur origan et thym à la station expérimentale du CRIEPPAM à Manosque depuis le 15 mars
- Foyers dans des parcelles de sauge sclarée à Puimoisson et Puimichel depuis le 4 avril

La plupart de ces parcelles ont déjà subi des attaques l'année dernière.

Des observations réalisées en milieu naturel (Saumane, Banon, La Rochegiron) ont mis à jour des très fortes populations sur des thyms sauvages début avril. Ces individus peuvent rapidement migrer dans les parcelles attenantes et la vigilance doit être accrue dans ces secteurs.

Pour l'instant, surveiller préférentiellement les cultures de sauge sclarée, thym, origan, hysope, estragon... Les cultures de lavande et de lavandin ne seront attaquées qu'après leur redémarrage effectif. En cas de présence de larves d'*Arima marginata*, la nuisibilité peut être forte très rapidement. Le risque augmente en cas d'antécédents d'attaques.

### Seuils Indicatifs de Risque :

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : 3 larves / plante
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : 3 larves / m<sup>2</sup>

## Noctuelles

### Présentation du ravageur et des symptômes



Les chenilles de noctuelles ont la particularité de s'enrouler dès qu'on les touche. Elles peuvent être de taille importante (plusieurs centimètres) et de couleurs différentes pour une même espèce. Elles s'alimentent de feuilles et peuvent causer des dégâts importants sur les parcelles de sauge sclarée, de lavande et de lavandin.

### Etat des observations

Suites aux fortes attaques de l'an dernier, à l'hiver très doux et aux coups de sirocco récents, les noctuelles risquent d'être présentes très tôt cette année.

Pour preuve, quelques chenilles ont été trouvées sur le Plateau d'Albion et de Valensole dans des cultures de lavandin. Pour l'heure elles ne font pas de dégâts car les cultures n'ont pas réellement redémarré. Elles se cantonnent préférentiellement sur les adventices présentes dans les parcelles. Elles risquent de migrer très rapidement sur lavande et lavandin, dès l'apparition des nouvelles feuilles.

Un réseau de piégeage va prochainement être mis en place, afin de capturer les papillons, et pouvoir prévoir l'évolution des différentes espèces dans les semaines à venir.

### Seuils Indicatifs de Risque :

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes) : 2 larves / plante
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : 2 larves / m<sup>2</sup>

## Autres ravageurs : tordeuses, arpensteuses, cochenille

Tous ces ravageurs sont à surveiller attentivement dès le redémarrage de la végétation.

---

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 84, CA 26, RaisonAlpes, SCA3P et France Lavande.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 84, CA 26, SCA3P et RaisonAlpes.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.